

*Ce discours n'avait été ni écrit, ni sténographié. L'orateur l'a reconstitué d'après ses notes. Si l'on excepte le passage sur la doctrine Monroe, entièrement nouveau, ce texte est l'exacte expression, tantôt développée, tantôt abrégée, des idées et des opinions qu'il a émises.*

*Il n'a pas été jugé nécessaire de reproduire le prologue qui renfermait les remerciements aux rédacteurs du DEVOIR, à ses administrateurs, à tout son personnel et aux amis dévoués qui assurent l'existence du journal. Ces effusions intimes, qu'appelaient le caractère de la réunion, ne se rattachaient qu'indirectement à la thèse générale du discours.*